Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 035-213503519-20251204-12_2025_05-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LE VERGER

DATE DE CONVOCATION 28/11/2025 **NOMBRE DE CONSEILLERS** EN EXERCICE…….. 12 PRESENTS…….. 08 VOTANTS…….. 12	**L'an deux mil vingt-cinq, le 4 décembre à 20h30,** le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LE VERGER en séance publique sous la présidence de Madame Sylvie GALIC, Maire de LE VERGER. **Etaient présents :** Thierry BOURVEN (arrivé au point 3), Patrick CHRISTEL, Robert FOUGERAY, Delphine DELCAMBRE, Sylvie GALIC, Nolwenn MARTIN, Antoine NOZAY, Thomas MATALI **Absents :** **Absents excusés** : André GUILLOUX, Sonia LEPAGE, Minh-Duc PHAM, Céline ROLLANT **Pouvoirs :** De André GUILLOUX à Robert FOUGERAY, de Sonia LEPAGE à Sylvie GALIC, de Minh-Duc PHAM à Patrick CHRISTEL, de Céline ROLLANT à Nolwenn MARTIN

N° 12.2025.05 – FINANCES - Effacement de dette : créances éteintes

Mme GALIC, maire, fait part au Conseil Municipal d'une demande d'effacement de dette dans le cadre d'un dossier de surendettement, du Service de Gestion Comptable de Montfort-sur-Meu. L'effacement de dette concerne des sommes non recouvrées pour le non-paiement des factures du périscolaire et du centre de loisirs pour un montant de 104,32 €.

Vu le code général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-9,
Vu la demande du Service de Gestion Comptable de Montfort-sur-Meu en date du 3 octobre 2025,

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal :
- constatent l'effacement de la dette pour un montant de 104,32 € sur le budget principal ; il s'en suit un effacement de dette,
- demandent à inscrire la perte constatée sur le compte 6542 : Pertes sur créances irrécouvrables, créances éteintes.
- Autorisent Mme le Maire à poursuivre l'exécution de la présente délibération et de signer tous documents relatifs à ce dossier.

Le secrétaire de séance,
Robert FOUGERAY

Le Maire,
Sylvie GALIC